



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Toulouse, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

Annie BOUSQUET, Karel DASSONVILLE  
et Armelle MATHEVET

IA-IPR Sciences de la vie et de la Terre  
à  
Mme/M. les professeurs de  
Sciences de la vie et de la Terre  
S/c du chef d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée 2016 pour les enseignants de Sciences de la vie et de la Terre au collège et au lycée.**

Rectorat

IA-IPR

Référence

Référence : lettreentree16

Cher-e-s collègues,

Dossier suivi par  
Annie Bousquet  
Karel Dassonville  
Armelle Mathevet

Téléphone  
05 36 25 72 14/15/16

Fax  
05 36 25 72 11

Mél.  
[jpr@ac-toulouse.fr](mailto:jpr@ac-toulouse.fr)  
[annie.bousquet@ac-toulouse.fr](mailto:annie.bousquet@ac-toulouse.fr)  
[karel.dassonville@ac-toulouse.fr](mailto:karel.dassonville@ac-toulouse.fr)  
[armelle.mathevet@ac-toulouse.fr](mailto:armelle.mathevet@ac-toulouse.fr)

75 rue Saint Roch  
31400 Toulouse

L'équipe des IA-IPR SVT vous souhaite une bonne année 2016-2017 et adresse ses vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre académie.

Cette année marque l'aboutissement des changements initiés par la loi pour la refondation de l'école de la République. L'expérience montre que nous pouvons compter sur vous, professeurs de SVT en collège et en lycée, pour participer à l'action collective pour la réussite des élèves. Des informations complémentaires à cette lettre sont en ligne sur la page d'accueil du site pédagogique SVT de l'académie (<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur>). Ce canal d'information, rapide et réactif, est très fréquemment actualisé. **Etant notre vecteur principal d'information, vous devez le consulter régulièrement** pour être informés dans les meilleurs délais.

Pour accompagner la réflexion individuelle et d'équipe, vous trouverez ci-après les principales données de cette rentrée 2016 :

- actualité institutionnelle et conseils pour 2016-2017 en page 2
- informations pour la rentrée : bilan des épreuves du baccalauréat et de l'évaluation des compétences expérimentales en page 3
- référence des textes en vigueur en page 4

Merci de veiller à ce que tous les enseignants de SVT de l'établissement prennent connaissance de ces informations et tout particulièrement les professeurs **nommés en cours d'année**.

Annie BOUSQUET, Karel DASSONVILLE et Armelle MATHEVET



2/4

### Communication du collège des IA-IPR de l'académie

La loi de la refondation de l'Ecole a pour ambition de former chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs de la République. Dans ce cadre et en lien avec la circulaire de rentrée 2016, le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse identifie quatre priorités pour lesquelles les équipes pédagogiques et éducatives doivent se mobiliser :

- la réforme du collège avec la mise en place de programmes de cycles élaborés en cohérence avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évolution dans l'évaluation des acquis des élèves. Les enseignants et les équipes disposent de la souplesse nécessaire dans leurs choix pédagogiques pour amener progressivement les élèves à acquérir les attendus de fin de cycle, notamment, au cycle 3, dans le cadre du conseil école-collège ;
- la mise en œuvre confortée de modalités d'enseignement diversifiées (démarche de projet, différenciation, travail collaboratif) dans le cadre des enseignements disciplinaires, de l'accompagnement personnalisé, des enseignements pratiques interdisciplinaires au collège, des travaux personnels encadrés et des enseignements d'exploration au lycée ;
- les quatre parcours éducatifs ([parcours avenir](#), [parcours citoyen](#), [parcours d'éducation artistique et culturelle](#), [parcours éducatif de santé](#)) et le [parcours d'excellence](#) pour les élèves scolarisés en établissement classé en éducation prioritaire, portés par l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement. Ces parcours permettent la mise en cohérence entre les projets menés dans et hors la classe et favorisent "la continuité de l'école à l'enseignement supérieur" (projet académique 2014-2017, axe 2) ;
- la prise en compte des ressources numériques notamment via le [portail Eduscol](#) et les usages pédagogiques du [numérique](#).

Lors des inspections individuelles ou à l'occasion de leur visite dans les établissements, les inspecteurs accompagneront les équipes pédagogiques et éducatives dans la prise en compte de ces quatre priorités.

- - -

### Contact SVT en établissement

En ce début d'année, nous vous remercions de bien vouloir actualiser les coordonnées du coordonnateur dans l'espace enseignant du site académique, en utilisant exclusivement votre adresse académique : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/enseignant> ;

*Identifiant : me de l'établissement, mot de passe : Toulouse.*

Attention aux fautes de frappe !

Nous vous rappelons que la rubrique « question ouverte à l'inspection » de cet espace enseignant est actuellement inactivée pour des raisons techniques.



3/4

## Nouveautés concernant les SVT

- Au lycée : un nouvel enseignement facultatif « Informatique et création numérique » [BO n°29 du 21 juillet 2016](#) ;
- Au collège : nouveaux programmes parus au [BO n°48 du 24 décembre 2015](#), nouvelles modalités d'attribution du diplôme national du brevet parue au [BO n°14 du 8 avril 2016](#) avec notamment une épreuve écrite de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

Cette année encore, la priorité en formation sera donnée à la réforme du collège. Nous vous précisons que le parcours **M@gistere college2016[SVT]** est encore ouvert.

Les inscriptions à la **formation continue** sont possibles jusqu'au 16 septembre 2016 sur le [site académique](#). La **Maison pour la science en Midi Pyrénées** offre des formations consultables dans le PAF et sur le site <http://www.maisons-pour-la-science.org/midi-pyrenees>.

- - -

## Visites d'inspection dans les établissements

Quelques jours avant une inspection, merci de **relire la lettre de rentrée** des IA IPR et d'organiser dans l'établissement **l'ouverture de votre cahier de texte numérique**.

Lors de l'inspection, pensez à nous **fournir les éléments suivants** :

- votre **notice individuelle** d'inspection complétée et votre dossier I Prof,
- des cahiers/classeurs des élèves **des niveaux enseignés**, un accès ENT dans la classe et les sujets d'évaluation avec plusieurs **copies corrigées** ;
- le **projet de discipline**, le projet d'établissement et le contrat d'objectifs associé, ainsi qu'une présentation des dispositifs existant dans l'établissement.

## Informations pour la rentrée 2016 en SVT

### Tuteurs des professeurs stagiaires

L'ESPE prévoit une réunion le **mercredi 14 septembre** pour les professeurs titulaires du public encadrant des professeurs débutants lors de cette rentrée.

### Bilan des épreuves du baccalauréat et de l'évaluation des compétences expérimentales

Moyenne académique	2016	2015	2014	2013	2012
Série S (* moyenne globale de l'épreuve)	13,36*	13,58*	12,73*	13,19*	13,25
Epr. anticipée Série ES	12,26	13,38	12,28	12,87	11,88
Epr. anticipée Série L	11,22	12,80	11,61	11,89	11,55
Compétences expérimentales	14,57	14,47	14,65	14,55	14,62
TPE toutes séries	14.11	14,04	13,98	13,88	13,79

## Références et bases de travail



4/4

### ► Textes généraux (voir compléments en ligne sur le site SVT et sur Eduscol)

- **Circulaire de rentrée** publiée au [BO n°15 du 14 avril 2016](#)
- [Loi pour la refondation de l'École](#)
- [Arrêté du 19 mai 2015](#) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège
- Circulaire parue au [BO n°27 du 2 juillet 2015](#) sur l'organisation des enseignements au collège
- [Socle commun de connaissances de compétences et de culture](#)
- [Modalité d'attribution du diplôme national du brevet](#)
- [Évaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège](#)
- **Formation des enseignants** : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation parus au [B.O. n° 30 du 25 juillet 2013](#)
- **Missions du professeur** : circulaire parue au BO 22 du 29 mai 1997 et [décret du 20 août 2014](#) relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré
- **B2I** : textes sur [B.O. n°31 du 29 août 2013](#) et [feuilles de position sur le site Eduscol](#)
- **Mission des personnels de laboratoire** : Voir [JO du 18 août 2011](#)
- Dissections animales en cours de sciences de la vie et de la Terre et bio-physiopathologie humaine : voir [BO n°29 du 21 juillet 2016](#)

### ► Epreuves du baccalauréat

- **Classes de Première L et ES** : épreuve anticipée du baccalauréat : [BO n° 16 du 21 avril 2011](#)
- **Classes de Terminale S** : programmes publiés au [BO spécial n°7 du 6 octobre 2011](#)
- **TPE** : [BO N°27 du 2 juillet 2015](#)
- **Bilan des ECE** : il sera prochainement envoyé aux coordonnateurs des établissements

### ► Ressources pour la mise en œuvre de la réforme du collège

- [Ressources d'accompagnement des nouveaux programmes de l'école et du collège](#) sur Eduscol
- Ressources pour le [livret scolaire unique du CP à la troisième](#) sur Eduscol
- [Ressource académique pour les projets disciplinaires en SVT ou en Sciences et Technologie](#)
- Lettre des IA-IPR de Physique-Chimie, de Sciences de la vie et de la Terre, et Technologie, "[accompagnement à la mise en œuvre de la réforme du collège](#)" du 4 décembre 2015
- Le [site académique SVT](#) ainsi que ceux des autres académies